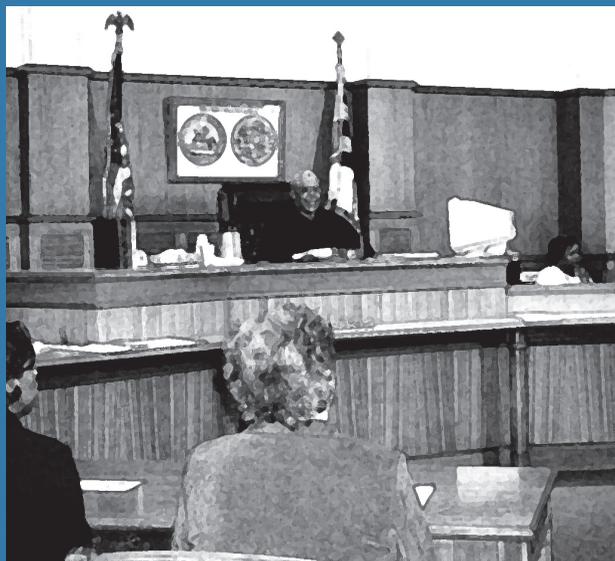




FRENCH

PETITES CRÉANCES



COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE D'INDEMNISATION DE FAIBLE VALEUR AUPRÈS DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DU MARYLAND

La présente brochure a été élaborée par Maître Eliot M. Wagonheim et le tribunal de première instance du Maryland. M. Wagonheim est l'auteur de l'ouvrage intitulé *The Art of Getting Paid: The Business Owner's Guide to Collecting Debts and Managing Receivables in Maryland* (*L'art d'être payé : manuel pour la collecte des dettes et la gestion des créances pour entrepreneurs, dans le Maryland*).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Étapes à suivre en vue d'une demande d'indemnisation de faible valeur	
1 ^{ère} étape : Essayez de résoudre le litige à l'amiable.....	1
2 ^{ème} étape : Songez à déposer une réclamation.....	2
Avez-vous des chances de gagner ?.....	2
Déposer une réclamation en vaut-il la peine ?.....	4
Pouvez-vous recouvrer les fonds si vous obtenez gain de cause ?.....	5
3 ^{ème} étape : Déposer une demande d'indemnisation de faible valeur	
Informations de base.....	5
Remplir le formulaire de plainte.....	5
Nommer correctement le(s) défendeur(s).....	8
Signification de votre demande d'indemnisation.....	9
Détails relatifs à votre affaire.....	11
Décision délivrée sur la base d'une attestation (Affidavit judgment).....	14
Droits de dépôt.....	15
Notifier le défendeur.....	15
Reconduire l'assignation.....	15
Soumettre une preuve de la signification.....	15
4 ^{ème} étape : Donner suite à la réponse du défendeur	
Que se passe-t-il si le défendeur tente de négocier un règlement à l'amiable ?.....	16
Que se passe-t-il si le défendeur dépose un avis d'intention de défendre l'affaire ?.....	17
Que se passe-t-il si le défendeur ne fait aucun compte de la plainte et assignation ?.....	17
Que se passe-t-il si le défendeur prétend que la signification n'a pas été reçue ?.....	17
Que se passe-t-il si le défendeur dépose une demande reconventionnelle ?.....	17
Avez-vous besoin d'un avocat ?	18
Étapes suivantes.....	18
Liste de contrôle.....	19

INTRODUCTION

Ce guide est conçu pour vous aider à comprendre les démarches de dépôt d'une demande d'indemnisation de faible valeur auprès du tribunal de première instance du Maryland. Les petites créances sont traitées d'une manière moins formelle que d'autres affaires. Bien que vous puissiez engager un avocat si vous le souhaitez, les règles de la preuve et de la procédure dans le cadre de demandes d'indemnisation de faible valeur sont simplifiées afin de permettre aux requérants de se représenter eux-mêmes.

Pour être entendue à la cour des petites créances, votre affaire doit remplir les conditions suivantes :

- la valeur de votre réclamation ne dépasse pas 5 000 USD ;
- votre réclamation se rapporte à un montant en espèces uniquement, et non pas au renvoi d'un bien ou à la prestation d'un service ; et
- vous ne prévoyez pas de faire de demande de communication préalable, notamment d'interrogatoire par écrit (questions écrites auxquelles une partie doit répondre sous serment, par écrit, avant le procès). Une personne ne peut être contrainte de se présenter en personne à un interrogatoire ou de répondre à des questions écrites pour faire exécuter un jugement financier résultant d'une action en justice pour petites créances (le montant réclamé était de 5 000 \$ ou moins, hors intérêts, frais et honoraires d'avocat).

Si vous ne remplissez pas ces trois(3) conditions, il ne s'agit pas d'une demande d'indemnisation de faible valeur, et les informations contenues dans ce guide ne s'appliquent pas à votre affaire.

Bien que la demande d'indemnisation de faible valeur soit simple, les démarches requises à chaque étape varient selon les cas. Ce guide vous informera de la marche à suivre et des décisions qui s'imposent à chaque étape.

Si, à tout moment, votre affaire semble plus complexe que ce qui est abordé dans ce guide, il pourra vous être utile d'engager un avocat pour vous aider.

1^{ÈRE} ÉTAPE : ESSAYEZ DE RÉSOUDRE LE LITIGE À L'AMIABLE

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles vous devez essayer de résoudre votre problème avant d'engager une action auprès du tribunal. Tout d'abord, cela vous épargnera vraisemblablement du temps et de l'argent et vous évitera du stress. Deuxièmement, vos tentatives de résolution du problème par vous-même pourront vous permettre de rassembler des preuves qui vous aideront à soutenir votre cause si vous devez comparaître devant le tribunal. Pour régler un litige à l'amiable :

DISCUTEZ AVEC LA PARTIE ADVERSE

Il convient toujours de commencer par discuter avec la personne avec qui vous avez un différend. Ayez cette conversation en personne, si possible. Auparavant, réfléchissez au montant qui, selon vous, vous est dû. Puis, songez au montant que vous êtes prêt(e) à négocier afin de résoudre le litige à l'amiable. Si vous parvenez à un accord, assurez-vous de l'enregistrer par écrit. Vous devez alors, ainsi que la partie adverse, signer cet accord écrit dès que possible.

ÉCRIREZ UNE LETTRE

Si la discussion avec la partie adverse ne permet pas de résoudre le différend, écrivez une lettre indiquant les raisons pour lesquelles la personne ou l'entreprise vous doit de l'argent et demandez à être remboursé(e). Lorsque vous rédigez cette lettre, commencez par une description du problème. Indiquez clairement et poliment la résolution désirée, ainsi que la date à laquelle vous souhaitez que cela ait lieu. Expliquez à la personne que si vous n'êtes pas payé(e), vous déposerez une réclamation auprès de la cour des petites créances. Conservez un exemplaire de la lettre.

COMMUNIQUER AVEC VOTRE ADVERSAIRE POUR RÉSOUDRE VOTRE LITIGE À L'AMIABLE POURRAIT VOUS PERMETTRE D'ÉCONOMISER TEMPS ET ARGENT.

MÉDIATION

Le programme de mode alternatif de résolution des litiges du tribunal de première instance peut être utile. La médiation est moins formelle qu'une poursuite en justice et résultera plus vraisemblablement en une solution gagnante pour chacune des parties, plutôt que d'avoir une seule partie l'emportant et l'autre perdant. Si vous et votre adversaire entamez une procédure de médiation mais que vous ne parvenez pas à un accord, vous conservez le droit de poursuivre l'affaire en justice. Pour de plus amples informations au sujet de la médiation, demandez la brochure intitulée *Médiation – Une poursuite en justice est-elle la meilleure option ? – Le mode alternatif de résolution des litiges*. Vous pouvez également appeler le bureau de mode alternatif de résolution des litiges (Alternative Dispute Resolution Office) au 410-260-1676 ou au 1-866-940-1729 pour de plus amples informations.

2ÈME ÉTAPE : SONGEZ À DÉPOSER UNE RÉCLAMATION

S'il s'avère que vous n'êtes pas en mesure de trouver une solution satisfaisante après avoir discuté avec la personne, lui avoir envoyé une lettre et avoir tenté la médiation, vous pouvez alors envisager de déposer une réclamation. Avant de prendre une telle décision, posez-vous les questions suivantes :

POINT À PRENDRE EN COMPTE DANS LA PRISE DE DÉCISION : AVEZ-VOUS DES CHANCES DE GAGNER ?

Pour obtenir gain de cause, vous devez déposer votre réclamation en respectant le délai de prescription. Le délai de prescription est une date d'expiration : si vous ne déposez pas votre réclamation dans un certain délai, votre réclamation n'est plus valide. La plupart des réclamations sont valides durant trois ans maximum. Vous devez essayer de régler toutes dettes aussi rapidement que possible pour respecter le délai de prescription.

Vous devez aussi être en mesure de soutenir votre affaire. Au tribunal, la « charge de la preuve » incombe à la personne déposant la réclamation, personne qu'on appelle le « demandeur ». Votre tâche en tant que demandeur consiste à prouver votre réclamation au moyen de la « prépondérance de la preuve », c'est à dire que vous devez prouver que vous avez vraisemblablement raison. Le « défendeur », la personne ou l'entreprise que vous poursuivez en justice, n'a rien à prouver. Il doit simplement vous empêcher de prouver le bien-fondé de votre affaire.

Par conséquent, quels sont les éléments nécessaires afin de prouver le bien-fondé de votre affaire ?

Preuves

Vous devez présenter des preuves, en l'occurrence tout élément vous permettant de prouver le bien-fondé de votre réclamation, par exemple un témoignage, un contrat, une lettre, une facture ou un devis. Que votre réclamation soit de nature commerciale ou personnelle, vous devez vérifier ces éléments afin de vous assurer que disposez des pièces nécessaires pour prouver le bien-fondé de votre réclamation avant d'entamer vos poursuites.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS LES SUIVANTES :

- **AI-JE DES CHANCES DE GAGNER ?**
- **INTENTER UNE ACTION EN VAUT-IL LA PEINE ?**
- **PUIS-JE RECOUVRER LES FONDS SI J'OBTIENS GAIN DE CAUSE ?**

Pièces à conviction

Les pièces à conviction vous aideront également à prouver le bien-fondé de votre réclamation. Les pièces à conviction sont des documents ou autres éléments tangibles qui illustrent le déroulement de votre affaire. Certaines pièces à conviction sont aussi des preuves ; c'est le cas des documents mentionnés ci-dessus (contrats, lettres, factures ou devis). Autres exemples de pièces à conviction, les documents que vous avez créés,

tels qu'un tableur expliquant le montant de l'intérêt que le défendeur vous doit.

Dans l'idéal, vous devez présenter une pièce à conviction pour chaque étape de votre affaire. Par exemple, s'il s'agit d'une affaire contractuelle, les pièces à conviction doivent montrer :

- la raison pour laquelle vous avez été engagé(e) ;
- le montant convenu avec le défendeur ;
- le montant (le cas échéant) payé par le défendeur ;
- le montant restant dû plus les intérêts ; et
- les démarches que vous avez entreprises pour recouvrer le solde avant de déposer votre réclamation.

Lorsque vous préparez les pièces à conviction, imaginez le juge quittant la salle d'audience avec uniquement ces dernières en main. Vos pièces à conviction doivent retracer tout ce qui s'est passé. Remarque : Lorsque vous vous préparez à déposer votre réclamation, n'envoyez pas les originaux (chèques, lettres, contrats, etc.) comme pièces à conviction. Des copies sont suffisantes. Par ailleurs, assurez-vous de sauvegarder toutes les pièces à conviction dans un fichier séparé car vous aurez probablement besoin d'utiliser les mêmes documents pendant le procès. Vous aurez besoin de copies supplémentaires de chaque pièce à conviction présentée pendant le procès ; il est donc recommandé de faire des copies supplémentaires auparavant.

POINT À PRENDRE EN COMPTE DANS LA PRISE DE DÉCISION : DÉPOSER UNE RÉCLAMATION EN VAUT-IL LA PEINE ?

Il existe deux(2) points principaux à envisager avant de répondre à cette question. Tout d'abord, quel est le montant maximum qui vous sera vraisemblablement accordé (soit le montant maximum du recouvrement) si vous obtenez gain de cause ? Deuxièmement, si vous obtenez gain de cause, quelles sont vos chances de recouvrer l'argent qui vous dû ? Les questions suivantes peuvent vous aider à y réfléchir.

Quel est le montant maximum que vous pourrez recouvrer ?

Parfois, poursuivre une action en justice peut prendre plus de temps, d'efforts et d'argent que le montant que vous pouvez recouvrer si vous obtenez gain de cause. Pour comprendre quel est le montant maximum que vous pourrez recouvrer, répondez aux questions suivantes :

Quel est le montant qui vous est dû ?

La réponse à cette question est : « le montant de la dette ». En cas de non-paiement de la part du débiteur du montant total dû dans les délais, le montant de la dette correspond au solde que le débiteur aurait dû payer.

Pourrez-vous recouvrer des intérêts ?

Si vous avez informé spécifiquement le débiteur par écrit (c'est-à-dire, sur vos factures, sur un devis ou à l'aide d'un contrat dûment signé) que des intérêts seraient prélevés pour tous les soldes en souffrance, des intérêts peuvent vraisemblablement vous être versés.

D'un autre côté, si vous n'avez pas informé le débiteur que des intérêts seraient prélevés sur les factures impayées, il est probable que vous ne serez pas en mesure de récupérer d'intérêts dans le cadre de votre poursuite.

Avez-vous le droit de réclamer d'autres remboursements, sanctions, frais pour chèque sans provision ou frais de justice par exemple ?

Outre le remboursement des factures impayées et des intérêts, vous pouvez avoir droit aux versements suivants :

- Sanctions légales—si quelqu'un vous règle avec un chèque sans provision, vous avez le droit de réclamer le remboursement du montant du chèque en question auquel s'ajoutent les frais pour chèque sans provision. Vous pouvez aussi engager des poursuites pénales pour délit mineur ou majeur, selon le montant du chèque.
- Frais de justice—vous devrez vous acquitter de certains frais lorsque vous déposez votre réclamation. Si vous obtenez gain de cause, le juge peut ordonner au(x) défendeur(s) de vous rembourser les frais de justice.
- Honoraires d'avocat—dans la majorité des cas, le remboursement des honoraires d'avocat dépend entièrement de la formulation des modalités de paiement convenues au préalable avec votre créancier. Les honoraires d'avocat encourus devront être déterminés comme raisonnables par le tribunal. Si les deux parties n'ont pas convenu par écrit de payer les honoraires d'avocat en cas de litige, ces frais ne vous seront probablement pas remboursés.

Vous ne pouvez pas recouvrer :

- la valeur du temps perdu,
- les frais de déplacement pour allers et retours au tribunal, et
- le remboursement pour désagréments et dérangements.

**POINT À PRENDRE EN COMPTE DANS LA PRISE DE DÉCISION :
POUVEZ-VOUS RECOUVRER LES FONDS SI VOUS OBTENEZ GAIN DE CAUSE ?**

Si le juge décide en votre faveur, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de vous faire rembourser le montant qui vous est dû. Certains défendeurs, qu'il s'agisse d'individus ou d'entreprises, s'acquitteront de leur dette, d'autres peuvent avoir déclaré faillite, ne pas disposer des fonds nécessaires pour vous rembourser ou ne pas être coopératifs. Si le défendeur refuse de s'acquitter du montant qui est dû, vous pouvez envisager d'autres options. Un greffier peut vous les expliquer.

3ÈME ÉTAPE : DÉPOSER UNE DEMANDE D'INDEMNISATION DE FAIBLE VALEUR

INFORMATIONS DE BASE

Il existe quatre(4) étapes fondamentales permettant de déposer une demande d'indemnisation de faible valeur :

- a. Le demandeur (la personne demandant une indemnisation) dépose un formulaire de plainte auprès du tribunal.
- b. Le demandeur s'acquitte des frais de dépôt. Consultez le barème des coûts au civil du tribunal de première instance pour connaître ces frais.
- c. Le tribunal délivre un bref d'assignation pour informer officiellement le défendeur qu'une réclamation a été déposée.
- d. Un document est déposé auprès du tribunal prouvant que le défendeur a été notifié ou servi.

À chaque étape, le tribunal dispose de documents et de procédures standardisés. Vous pouvez obtenir les formulaires auprès du bureau du greffier de chaque tribunal de première instance.

REMPILIR LE FORMULAIRE DE PLAINTE

Le formulaire de plainte est le document le plus important que vous déposerez dans le cadre de votre affaire. Ce formulaire explique au tribunal les faits suivants :

- l'engagement de votre poursuite en justice ;
- la personne faisant l'objet de la poursuite ;
- la raison pour laquelle vous engagez cette poursuite;
- le montant en question.

Les pages suivantes expliquent en détails chaque section du formulaire de plainte. Les trois(3) sections du formulaire sont indiquées à la page suivante.

Section 1-Parties impliquées dans l'affaire

Adresse du tribunal—Inscrivez l'adresse du tribunal de première instance où vous prévoyez de déposer votre plainte. Vous devez déposer votre plainte dans le comté où le créancier habite, exerce son activité commerciale ou est employé.

Numéro de l'affaire—Laissez cette case vierge. Le greffier inscrira le numéro de l'affaire lorsque vous déposerez votre formulaire de plainte et payerez les frais de dépôt. Le numéro de l'affaire apparaîtra sur tous les avis émanant du tribunal. Le numéro de l'affaire permet au tribunal d'identifier votre dossier. Une fois que le tribunal aura attribué un numéro à votre affaire, il sera extrêmement important de l'indiquer sur toute autre documentation envoyée au tribunal.

Parties—Les parties « impliquées dans l'affaire » sont vous-même (ou votre société) et la personne, les personnes ou les sociétés faisant l'objet de votre plainte. Lorsque vous remplissez ces espaces, il est important d'utiliser les noms et adresses complets et corrects des parties. Le tribunal enverra toute la correspondance aux adresses que vous fournissez sur le formulaire de plainte, par conséquent assurez-vous que ces adresses soient justes. **Si vous n'utilisez pas les bons noms et adresses, votre affaire pourrait être retardée ou faire l'objet d'un non-lieu.**

Demandeur—Il s'agit soit de vous-même, soit de votre société et de la personne ou société qui, selon le formulaire de plainte, recevra le jugement si vous obtenez gain de cause. En vertu de l'accord conclu avec le défendeur, le montant vous est-il dû à vous personnellement ou à votre société ?

- Si l'argent vous est dû personnellement, assurez-vous d'utiliser votre nom complet et sans erreur et de ne pas faire d'erreur non plus en indiquant l'adresse de votre domicile.



DISTRICT COURT OF MARYLAND FOR TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DU MARYLAND

LOCATED AT (COURT ADDRESS)
SITUÉ À (ADRESSE DU TRIBUNAL)

200 Duke St., Prince Frederick, MD 20678

CASE NO.

N° DE L'AFFAIRE

CV

Le greffier inscrira le numéro de l'affaire

PARTIES

PARTIES

Plaintiff

Demandeur

John Jones
123 Oak St.
Anywhere, MD 20600

VS.

C.

Defendant(s)

Défendeur(s)

1.

Barbara Smith
123 Maple Lane
Anywhere, MD 20600

Serve by:

Signifiez par :

- Certified Mail
 Courrier recommandé
 Private Process
 Société privée de signification
 Constable
 Agent de police
 Sheriff
 Shérif

2.

Barbara's Cleaning Service, Inc.
123 Spruce Avenue
Anywhere, MD 20600

Serve by:

Signifiez par :

- Certified Mail
 Courrier recommandé
 Private Process
 Société privée de signification
 Constable
 Agent de police
 Sheriff
 Shérif

3.

Serve on Resident Agent:
(Signifier au mandataire)
Bob's Insurance Company
123 Pine St.
Anywhere, MD 20600

Serve by:

Signifiez par :

- Certified Mail
 Courrier recommandé
 Private Process
 Société privée de signification
 Constable
 Agent de police
 Sheriff
 Shérif

4.

Serve by:

Signifiez par :

- Certified Mail
 Courrier recommandé
 Private Process
 Société privée de signification
 Constable
 Agent de police
 Sheriff
 Shérif

ATTORNEYS

AVOCATS

For Plaintiff – Name, Address, Telephone Number & Code

Pour le demandeur – Nom, adresse, numéro de téléphone et code

John Jones, pro se
123 Oak St., Anywhere, MD 20600
(555) 555-5555

- Si l'argent est dû à votre entreprise, et que vous n'êtes pas sûr(e) du nom formel exact de votre société, demandez à votre avocat ou à votre comptable, ou bien vérifiez le nom complet indiqué sur les déclarations d'impôts de votre société. Utilisez votre adresse **commerciale** principale.

Défendeur—Il s'agit de la personne ou de l'entreprise qui vous doit de l'argent. Vous devez inscrire dans cet espace le nom et l'adresse du ou des défendeurs.

NOMMER CORRECTEMENT LE(S) DÉFENDEUR(S)

Nommer le défendeur comme il se doit est tout aussi important que de nommer le demandeur correctement. Il s'agit de la ou des personnes à qui la plainte et assignation sera notifiée. Demandez-vous : « Qui doit s'acquitter de cette facture ? ».

Parfois, la réponse correspond à plus d'une personne ou société. Par exemple, un client peut faire un chèque sans provision sur un compte-joint. Dans ce cas, nommez chaque titulaire du compte. Vous devez nommer chaque personne ou société pouvant être légitimement responsable de la dette.

Poursuivre un individu—Si vous nommez une personne comme défendeur, utilisez son nom complet, sans oublier « Jr. », « III » et autres suffixes similaires.

Il faut avoir au moins 18 ans pour être nommé en tant que défendeur. Si le créancier impliqué dans votre affaire ne remplit pas cette condition, ou s'il a plus de 18 ans mais qu'il est sous tutelle, les parents ou le tuteur du créancier, ou toute autre personne prenant soin de ladite personne ou en charge de son patrimoine, peuvent en fait être le défendeur.

Poursuivre une société—Lorsque vous poursuivez une société, il peut être difficile de nommer le défendeur. Le défendeur n'est pas le directeur de l'entreprise, ce n'est pas non plus le président, mais la société en elle-même, sauf si quelqu'un garantit personnellement la dette au nom de la société.

Par exemple, Barbara Jones peut signer personnellement pour garantir le paiement de produits achetés par Barbara's Cleaning Services, Inc. Dans ce cas, vous devez nommer à la fois Barbara Jones et Barbara's Cleaning Services, Inc. comme défendeurs.

Indiquez toujours l'appellation commerciale formelle complète sur le formulaire de plainte, comme par exemple « John Debtor Enterprises, Inc. » ou « Debtor and Son, Ltd. ». Pour trouver le nom exact, il est parfois possible de vérifier tout simplement le nom sur un en-tête de lettre, un chèque que le défendeur vous a remis ou l'enseigne sur la façade du bureau du défendeur. Cependant, gardez à l'esprit que ces noms peuvent n'indiquer que l'appellation commerciale (« Don's Clocks », par exemple), au lieu de la dénomination sociale officielle complète.

Pour trouver la dénomination officielle complète, vérifiez auprès du Département d'État des évaluations et de la taxation (State Department of Assessments and Taxation, SDAT). Le site Internet du SDAT est le suivant : www.dat.state.md.us.

Mandataire—Si la société figure sur la liste du SDAT, y sera indiquée également la personne ou la société autorisée à accepter la signification de documents liés à une poursuite, c'est à dire le *mandataire*. La loi de l'État exige que les sociétés et/ou sociétés anonymes (Limited Liability Companies, LLC) désignent un mandataire. Un mandataire est la seule personne (ou société) habilitée à accepter la signification d'actes de procédure, au nom d'une société.

Le mandataire ne doit **pas** figurer sur la liste en tant que défendeur. Indiquez plutôt le nom et l'adresse de la société responsable de la dette. En regard de ou en dessous du nom du défendeur, inscrivez « *Serve on Resident Agent* » (Signifier au mandataire). Indiquez ensuite le nom et l'adresse du mandataire. Vous pouvez consulter l'exemple de la page 11.

Si vous n'arrivez pas à trouver le mandataire dans la liste, notifiez vos documents à un membre de la direction de l'entreprise, au président par exemple. Utilisez le nom et l'adresse de la société tels qu'ils sont indiqués dans vos dossiers lorsque vous remplissez le formulaire.

SIGNIFICATION DE VOTRE DEMANDE D'INDEMNISATION

En regard de l'espace réservé pour le nom et l'adresse de chaque défendeur se trouve une petite case portant l'intitulé « Serve by : » (Signification par :). Les options sont les suivantes :

- Courrier recommandé
- Société privée de signification
- Agent de police
- Shérif

Lorsque les défendeurs font l'objet d'une « signification », ils sont notifiés qu'une plainte a été déposée à leur encontre et un bref d'assignation, document délivré par le tribunal une fois que vous avez déposé votre plainte, leur ordonne de se présenter au tribunal. Le bref d'assignation indique le numéro de l'affaire et la date, l'heure et le lieu du procès. Un exemplaire du document doit être remis au défendeur, ainsi qu'une copie du formulaire de plainte et les documents à l'appui.

Il existe différentes façons de remettre ces documents au défendeur, et les frais varient en fonction de la méthode choisie. Si votre plainte concerne plusieurs défendeurs, il peut être facile d'en notifier certains alors que d'autres peuvent être plus difficiles à joindre ; vous pouvez donc choisir d'utiliser plusieurs de ces méthodes.

Option 1 : Courrier recommandé

Si vous prévoyez de notifier le défendeur par courrier, vous devez utiliser le courrier recommandé (aussi appelé en anglais « registered mail » ou « return receipt requested », c'est-à-dire avec accusé de réception) pour envoyer la plainte, l'assignation ou autres documents. Vous pouvez vous charger de l'envoi, auquel cas le tribunal vous fera parvenir par courrier une copie du bref d'assignation, ou bien il se chargera de l'envoi moyennant les frais d'expédition et des frais de service raisonnables. Il est important d'utiliser le courrier recommandé, car c'est la seule façon d'obtenir un « accusé de réception » indiquant que le courrier a été délivré au défendeur. Si le défendeur refuse le courrier recommandé et ne signe pas le bordereau de la poste, la signification n'a pas eu lieu. **L'accusé de réception doit être soumis au tribunal pour prouver que le défendeur a fait l'objet de la signification.**

Sauvegardez des copies de tous les documents envoyés par courrier, ainsi que les récépissés de la poste pour les lettres et paquets recommandés.

Option 2 : Société privée de signification

Dans ce cas, une personne remet en main propre les documents du tribunal (notamment les plaintes, assignations et citations à comparaître) au destinataire. Si vous choisissez de notifier le défendeur de cette manière, le tribunal vous fera parvenir une copie du bref d'assignation par courrier.

Toute personne âgée d'au moins 18 ans qui n'est pas impliquée dans l'affaire peut notifier le défendeur. Cette personne signera un document (appelé « Attestation de signification ») indiquant que la plainte, l'assignation et les documents à l'appui ont été signifiés au défendeur. **Vous devez envoyer l'attestation de signification au tribunal afin de prouver qu'une société privée de signification a notifié le défendeur.**

Il existe de nombreuses entreprises dont l'activité consiste à notifier les défendeurs dans le cadre de plaintes au civil. Vous pouvez trouver de telles sociétés en consultant les pages jaunes de l'annuaire ou en appelant un cabinet d'avocats local et en demandant une référence. Vous devez toujours vous renseigner sur les tarifs pratiqués avant d'engager une telle société. Vous pouvez aussi demander à un membre de votre famille ou à un ami de signifier les documents au défendeur, à condition que cette personne ne soit pas impliquée dans l'affaire.

Options 3 et 4 : Shérif ou agent de police

L'une des responsabilités du shérif et des agents de police du comté est de notifier les défendeurs dans le cadre de plaintes au civil. Consultez le barème des coûts au civil pour les frais de signification du shérif ou des agents de police.

VOUS POUVEZ NOTIFIER

UN DÉFENDEUR PAR

L'INTERMÉDIAIRE :

- D'UNE SOCIÉTÉ PRIVÉE DE SIGNIFICATION
- D'UN COURRIER RECOMMANDÉ
- D'UN SHÉRIF OU AGENT DE POLICE

Le tribunal remettra au shérif ou à l'agent de police le bref d'assignation, le formulaire de plainte et les documents à l'appui pour qu'il les signifie au défendeur. Une fois les documents remis au défendeur, **le shérif ou l'agent de police renverra un second exemplaire du bref d'assignation au tribunal, certifiant que le défendeur a fait l'objet d'une signification.**

Avocats—Si votre avocat dépose le formulaire de plainte en votre nom, son nom et son adresse seront indiqués dans cet espace.

Si vous n'êtes pas représenté par un avocat, indiquez simplement vos nom, adresse (inscrivez votre adresse professionnelle s'il s'agit d'une dette d'ordre professionnel) et numéro de téléphone dans l'espace réservé à l'avocat du demandeur (« plaintiff's attorney »). Inscrivez l'expression latine « pro se » après votre nom et soulignez-la. Ceci permet de signaler au tribunal que vous n'êtes pas avocat.

Vous avez maintenant rempli la section 1 du formulaire de plainte (voir l'exemple à droite).

Section 2- Détails relatifs à votre affaire

Plainte—N'oubliez pas que les réclamations auprès de la cour des petites créances sont limitées à un montant inférieur à 5 000 USD. Cochez la case qui s'applique à votre cas :

Les affaires **contractuelles** se rapportent au défaut de paiement d'une somme due en vertu d'un contrat. Les affaires de **responsabilité civile** signifient qu'un préjudice a été causé à votre rencontre et a entraîné des dommages pécuniaires, comme par exemple l'endommagement de votre véhicule. Les actions en **replevin** visent la restitution d'un bien, ainsi que d'éventuels dommages-intérêts, permettent une éventuelle restitution/mise en possession du bien lors d'une audience de justification (audience ayant lieu avant le procès) et sont introduites auprès du tribunal de première instance, quel que soit le montant contesté. Les affaires de détention illicite ont pour objet la restitution du bien ou d'une somme équivalente à sa valeur, avec dommages et intérêts éventuels ; la demande d'un procès afin de déterminer qui est le propriétaire légitime du bien ; le tribunal compétent est déterminé par le montant de la créance : tribunal de première instance pour les créances de 5 000 USD maximum (petites créances); le tribunal de première instance ou bien le tribunal de circuit pour les réclamations entre 5 000 et 30 000 USD ; le tribunal de circuit pour les réclamations d'un montant supérieur à 30 000 USD. Les actions pour **déclarations de sinistre traitées de mauvaise foi** visent, outre les dommages actuels, le remboursement des dépenses, des frais de contentieux et des intérêts suite à une déclaration de sinistre de l'assuré qui n'a pas été traitée de bonne foi. (S'applique aux actions en vertu du Code du Maryland, tribunaux et procédures judiciaires § 3-1701).

Les détails relatifs à votre affaire—Dans cette section, expliquez brièvement au juge la raison pour laquelle vous avez droit au montant que vous réclamez. Ces informations doivent être brèves et simples.

DISTRICT COURT OF MARYLAND FOR TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DU MARYLAND													
LOCATED AT (COURT ADDRESS) SITUE A (ADRESSE DU TRIBUNAL)													
200 Duke St., Prince Frederick, MD 20678													
CASE NO. N° DE L'AFFAIRE													
CV	Le greffier inscrira le numéro de l'affaire												
PARTIES PARTIES													
Plaintiff Demandeur	John Jones 123 Oak St. Anywhere, MD 20600												
VS. C.													
Defendant(s) Défendeur(s)	<table border="0"> <tr> <td>1.</td> <td>Barbara Smith 123 Maple Lane Anywhere, MD 20600</td> <td> Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input checked="" type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif </td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>Barbara's Cleaning Service, Inc. 123 Spruce Avenue Anywhere, MD 20600</td> <td> Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input checked="" type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif </td> </tr> <tr> <td>3.</td> <td>Serve on Resident Agent: (Signifier au mandataire) Bob's Insurance Company 123 Pine St. Anywhere, MD 20600</td> <td> Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif </td> </tr> <tr> <td>4.</td> <td></td> <td> Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif </td> </tr> </table>	1.	Barbara Smith 123 Maple Lane Anywhere, MD 20600	Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input checked="" type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif	2.	Barbara's Cleaning Service, Inc. 123 Spruce Avenue Anywhere, MD 20600	Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input checked="" type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif	3.	Serve on Resident Agent: (Signifier au mandataire) Bob's Insurance Company 123 Pine St. Anywhere, MD 20600	Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif	4.		Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif
1.	Barbara Smith 123 Maple Lane Anywhere, MD 20600	Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input checked="" type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif											
2.	Barbara's Cleaning Service, Inc. 123 Spruce Avenue Anywhere, MD 20600	Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input checked="" type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif											
3.	Serve on Resident Agent: (Signifier au mandataire) Bob's Insurance Company 123 Pine St. Anywhere, MD 20600	Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif											
4.		Serve by: Signifiez par : <input type="checkbox"/> Certified Mail <input type="checkbox"/> Courier recommandé <input type="checkbox"/> Private Process <input type="checkbox"/> Société privée de signification <input type="checkbox"/> Constable <input type="checkbox"/> Agent de police <input type="checkbox"/> Sheriff <input type="checkbox"/> Shérif											
ATTORNEYS AVOCATS													
For Plaintiff—Name, Address, Telephone Number & Code Pour le demandeur—Nom, adresse, numéro de téléphone et code													
John Jones, pro se 123 Oak St., Anywhere, MD 20600 (555) 555-5555													

Sachez que vous devez montrer les intérêts s'accumulant à compter de la date à laquelle la dette était exigible et jusqu'à la date de dépôt de la plainte.

Comme le juge n'examinera pas l'affaire avant que la plainte ne soit déposée, votre feuille de calcul doit indiquer le taux auquel les intérêts s'accumulent. Le moyen le plus simple d'expliquer ceci est d'indiquer en bas de la feuille de calcul que les intérêts continueront de courir au taux de __, __ USD par jour.

Signature—Signez ici pour que le tribunal accepte votre formulaire de plainte. Si vous déposez la plainte en votre propre nom, signez sur la ligne prévue à cet effet et rayez le reste, exception faite des mots « Signature of Plaintiff » (signature du Demandeur). Si votre société est le demandeur, signez votre nom et indiquez votre profession ou titre. Vous avez maintenant rempli la section 2 du formulaire de plainte (voir l'exemple à droite).

Section 3—Attestation de service militaire

Pour avoir droit à une décision délivrée sur la base d'une attestation ou à un jugement par défaut, la loi fédérale exige que le demandeur dépose une attestation quant à l'appartenance ou non aux forces armées du ou des défendeurs. La documentation valide la plus courante est le formulaire disponible sur : scra.dmdc.osd.mil. Pour effectuer une recherche sur ce site Internet, il faut connaître le numéro de sécurité sociale du défendeur. La section 3 du formulaire de plainte du tribunal de première instance Section 2- Détails relatifs à votre affaire

(DC-CV-001) est une attestation de service militaire (Military Service Affidavit) qui permet au demandeur d'effectuer la démarche. Si, selon le juge, les faits contenus dans l'attestation ne suffisent pas pour déterminer que le défendeur fait partie des forces armées, le tribunal pourra refuser de rendre une décision sur la base d'une attestation et fixer une date d'audience. La loi fédérale donne plusieurs options au tribunal si ce dernier détermine que le défendeur fait partie des forces armées. Le tribunal peut obliger le demandeur à déposer une caution, il peut nommer un avocat pour représenter le défendeur ou il peut suspendre la procédure. Vous trouverez des informations concernant la loi dite « Service Members Civil Relief Act » (protection civile des membres du service) et l'attestation requise sur le site Internet des tribunaux : mdcourts.gov/reference/scra.html. *Déposer une attestation de service militaire falsifiée est une infraction pénale passible d'une peine d'emprisonnement d'un maximum d'un an et d'une amende maximale de mille dollars.*

Section 2- Détails relatifs à votre affaire

COMPLAINT/APPLICATION AND AFFIDAVIT IN SUPPORT OF JUDGMENT PLAINTE/DEMANDE ET ATTESTATION À L'APPUI D'UN JUGEMENT

\$5,000 or under over \$5,000 over \$10,000
 5000 USD maximum Plus de 5000 USD Plus de 10 000 USD

Clerk: Please docket this case in an action of contract tort replevin detinue bad faith insurance claim
 Greffier : Veuillez enregistrer cette affaire en tant qu'action en contrat responsabilité civile/délit civil restitution détention illicite déclaration de sinistre de mauvaise foi

The particulars of this case are:

Les détails de l'affaire sont comme suit :

(See Continuation Sheet)
 (Voir feuillet supplémentaire)

The plaintiff claims \$ _____, plus interest of \$ _____,
 Le demandeur réclame 980.70 USD, plus intérêts de 66.15 USD.

interest at the legal rate contractual rate calculated at _____%,
 from _____ to _____ (_____ days x \$ _____ per day)
 and attorney's fees of \$ _____ plus court costs.

Intérêts calculés au taux légal taux contractuel de _____%,
 du _____ au _____ (_____ jours x _____ USD par jour) et honoraires d'avocat de 0 USD plus frais de justice.

Return of the property and damages of \$ _____ for its detention in an action of replevin.

Restitution du bien et dommages et intérêts de _____ USD pour sa confiscation dans le cadre d'une action en restitution.

Return of the property, or its value, plus damages of \$ _____ for its detention in action of detinue.

Restitution du bien ou de la valeur équivalente, plus dommages et intérêts de _____ USD pour sa confiscation dans le cadre d'une action en détention illicite.

Other: _____ and demands judgment for relief.

Autre : _____ et demande également un jugement pour redressement.

Votre signature ici

Signature of Plaintiff/Attorney/Attorney Code CPF ID No.
 Signature du demandeur/avocat/code de l'avocat N° d'identité CPF

Section 3—Attestation de service militaire

MILITARY SERVICE AFFIDAVIT ATTESTATION DE SERVICE MILITAIRE

Defendant(s) _____ is/are in the military service.

Le ou les défendeurs _____ font partie des forces armées.

Name
Nom

No defendant is in the military service. The facts supporting this statement are:

Le ou les défendeurs ne font pas partie des forces armées. Les faits appuyant cette déclaration sont les suivants : _____

Specific facts must be given for the Court to conclude that such Defendant who is a natural person is not in the military.
Des faits précis doivent être fournis au tribunal afin de prouver que tout défendeur qui est une personne physique n'est pas dans l'armée.

I am unable to determine whether or not any defendant is in military service.

Je ne suis pas en mesure de déterminer si le ou les défendeurs font partie des forces armées.

I hereby declare or affirm under the penalties of perjury that the facts and matters set forth in the foregoing Affidavit are true and correct to the best of my knowledge, information, and belief.

Je déclare ou affirme par les présentes, sous peine de parjure, que les faits et éléments mentionnés dans l'Attestation qui précède sont, à ma connaissance et d'après les informations dont je dispose, exacts et corrects.

Date
Date

Signature of Affiant
Signature du déclarant

Section 4—Demande et attestation à l'appui d'un jugement

Vous n'êtes pas tenu(e) de remplir cette section. Si vous possédez des documents soutenant votre réclamation, vous devez remplir cette demande. Cela ne coûte pas plus cher, ne demande pas plus de temps mais pourra vous épargner beaucoup de temps et de travail.

Une fois que le défendeur a reçu la signification, il ou elle dispose de quinze (15) jours pour déposer un « Avis d'intention de défendre l'affaire » au tribunal. Les défendeurs qui reçoivent une signification en dehors de l'État et ceux qui sont tenus par la loi d'avoir un mandataire résident et qui reçoivent une signification au Département d'État des évaluations et de la taxation (State Department of Assessments and Taxation) ou à une autre agence de l'État disposent de 60 jours pour déposer leur avis. Cet avis permet d'informer le tribunal que le défendeur contestera l'affaire. Le tribunal vous informera si un avis d'intention de défendre l'affaire a été déposé.

Si le défendeur ne dépose pas d'avis d'intention de défendre l'affaire et que vous avez rempli cette section du formulaire de plainte, le juge examinera votre formulaire de plainte et les documents à l'appui.

Si le juge pense que vos documents permettent de prouver votre réclamation, il pourra juger en votre faveur, sans procès. Ce type de jugement est appelé « Affidavit Judgment » (Décision délivrée sur la base d'une attestation).

Remplir cette section du formulaire ne garantit pas que le juge accorde sa décision sur la base de l'attestation. Il peut vous demander de vous présenter ultérieurement au tribunal pour soumettre des preuves supplémentaires.

Cependant, **vous n'avez pas droit à un « affidavit judgment » si vous ne remplissez pas cette section.** Indiquez sur le formulaire quels sont les documents dont vous disposez pour appuyer votre réclamation. Vous devez signer et inscrire la date en bas de cette section.

Vous avez maintenant rempli la section 4 du formulaire de plainte (voir l'exemple ci-dessous). Il est temps de déposer le formulaire de plainte, en y joignant les documents à l'appui, auprès du bureau du greffier du tribunal de première instance du comté où vous déposez votre plainte.

Vous devrez faire plusieurs copies de la plainte et des pièces à conviction : un exemplaire pour le tribunal et un pour chaque défendeur. Vous devez aussi, bien évidemment, conserver une copie pour vos dossiers.

Section 4—Demande et attestation à l'appui d'un jugement

APPLICATION AND AFFIDAVIT IN SUPPORT OF JUDGMENT (See Plaintiff Notice on Back Page)

DEMANDE ET ATTESTATION À L'APPUI D'UN JUGEMENT (Consultez l'avis du demandeur en dernière page)
Attached hereto are the indicated documents which contain sufficient detail as to liability and damage to apprise the defendant clearly of the claim against the defendant, including the amount of any interest claimed.

Veillez trouver ci-joint les documents mentionnés contenant des détails suffisants sur la responsabilité et les dommages permettant d'informer clairement le défendeur sur la réclamation portée à son encontre, y compris le montant des intérêts réclamés.

Properly authenticated copy of any note, security agreement upon which claim is based Itemized statement of account

Interest worksheet Vouchers Check Other written document _____ Verified itemized repair bill or estimate

Exemplaire correctement authentifié de tout billet ou contrat de garantie sur lequel repose la réclamation Relevé détaillé du compte Feuille de calcul des intérêts Bordereaux Chèque Autre document écrit facture _____

Fracture ou devis détaillé(e) des réparations

I HEREBY CERTIFY: That I am the plaintiff _____ of the plaintiff herein and am

competent to testify to the matters stated in this complaint, which are made on my personal knowledge; that there is justly due and owing by the defendant to the plaintiff the sum set forth in the complaint.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES : Que je suis le demandeur _____ du demandeur dans cette plainte et

que je suis à même de témoigner concernant les affaires stipulées dans les présentes, ces dernières reposant sur mes connaissances personnelles ; que le montant indiqué dans la plainte est, à juste titre, dû et exigible par le défendeur au demandeur.

I solemnly affirm under the penalties of perjury and upon personal knowledge that the contents of the above complaint are true and I am competent to testify to these matters.

J'affirme solennellement, sous peine de parjure et sur la base de mes connaissances personnelles, que le contenu de la plainte

mentionnée ci-dessus est véridique et que je suis à même de témoigner eu égard à ces affaires.

Date
Date

Signature of Affiant
Signature du déclarant

DROITS DE DÉPÔT

Une fois que vous avez rempli le formulaire de plainte et joint vos pièces à conviction, déposez-les auprès du tribunal et acquittez-vous des frais exigés. Outre les droits de dépôt, vous devrez également vous acquitter de certains frais si vous voulez que le défendeur fasse l'objet d'une signification (par courrier ou par l'intermédiaire d'un agent de police ou d'un shérif). Consultez le barème des coûts au civil du tribunal de première instance lorsque vous retirez vos formulaires au tribunal.

NOTIFIER LE DÉFENDEUR

Une fois la plainte déposée, le tribunal délivre le bref d'assignation qui sera transmis au défendeur. La partie inférieure du bref comprend « l'Avis d'intention de défendre l'affaire ». Les défendeurs disposent de quinze (15) jours à compter de la date à laquelle ils reçoivent l'assignation pour déposer cet avis auprès du tribunal. Exception : les défendeurs qui reçoivent une signification en dehors de l'État et ceux qui sont tenus par la loi d'avoir un mandataire résident et qui reçoivent une signification au Département d'État des évaluations et de la taxation (State Department of Assessments and Taxation) ou à une autre agence de l'État disposent de 60 jours pour déposer l'avis. En déposant l'avis, le défendeur informe le tribunal qu'il ou elle a l'intention de faire valoir que vous n'avez pas droit aux dommages-intérêts que vous réclamez.

RECONDUIRE L'ASSIGNATION

La durée de validité de l'assignation sera indiquée sur le formulaire. Si l'assignation n'a pas pu être signifiée au défendeur dans ces délais et que vous désirez essayer de la signifier de nouveau au défendeur, l'assignation doit être reconduite.

Pour reconduire une assignation, remplissez un formulaire de demande d'assignation/reconduction d'assignation (« Request for Summons/Summons Renewal ») et cochez l'espace intitulé « renewal » (reconduction). Consultez le barème des coûts et envoyez les frais de reconduction au tribunal avec la demande de reconduction dûment remplie.

SOUMETTRE UNE PREUVE DE LA SIGNIFICATION

(PREUVE QUE LE DÉFENDEUR A FAIT L'OBJET D'UNE SIGNIFICATION)

Une fois que le défendeur a fait l'objet d'une signification, le tribunal doit recevoir une preuve de la signification. Si le tribunal ne reçoit pas cette preuve dans le délai imparti permettant au défendeur de déposer un avis d'intention de défendre l'affaire, il est possible que vous ne soyez pas en mesure de présenter votre affaire à la date prévue.

Comme indiqué plus haut, il existe plusieurs méthodes pour informer le tribunal que les défendeurs ont fait l'objet d'une signification. Une fois cette preuve reçue pour chaque défendeur nommé, le tribunal fixera une date d'audience. Vous trouverez ci-dessous un résumé du type de preuves nécessaires pour chaque méthode de signification d'un défendeur :

**CONSERVEZ UNE
COPIE DE TOUTE LA
CORRESPONDANCE
ÉCHANGÉE AVEC
LE TRIBUNAL ET LE
DÉFENDEUR.**

Courrier recommandé

Si le tribunal signifie la plainte et assignation par courrier recommandé, vous serez avisé(e) uniquement si le document n'a pas été remis au défendeur. Vous pouvez alors décider d'utiliser une autre méthode de signification.

Si vous envoyez vous-même la plainte et assignation par courrier recommandé, vous devez transmettre l'accusé de réception au tribunal. Renvoyez le formulaire dûment rempli au tribunal avec une lettre d'accompagnement confirmant que vous joignez la preuve de signification dans le cadre du dépôt de votre demande.

Société privée de signification

La société privée de signification doit remplir et signer un document appelé « Attestation de signification » indiquant que les documents ont été signifiés au défendeur et envoyés au tribunal. Avec chaque communication d'un acte de procédure, la société privée de signification doit fournir son nom inscrit en caractères d'imprimerie, son adresse postale et son numéro de téléphone. La signification peut être jugée inacceptable si les renseignements requis sont illisibles. Assurez-vous que la société privée de signification comprend son obligation d'informer le tribunal que votre assignation a été signifiée à chaque défendeur.

Shérif ou agent de police

Si vous décidez de notifier le défendeur par l'intermédiaire d'un shérif ou d'un agent de police, vous recevrez un avis selon lequel le défendeur a fait l'objet de la signification. Si, suite à plusieurs tentatives, le shérif ou l'agent de police n'est pas en mesure de notifier le défendeur, vous pouvez demander à ce que l'assignation vous soit renvoyée pour essayer de la signifier d'une autre manière. Il est possible que vous deviez alors reconduire l'assignation si elle n'est plus valide.

4ÈME ÉTAPE : DONNER SUITE À LA RÉPONSE DU DÉFENDEUR

Une fois votre plainte et assignation reçue, les défendeurs y répondront de l'une des façons suivantes :

- ils tenteront de négocier un règlement à l'amiable ;
- ils déposeront un avis d'intention de défendre l'affaire pour faire valoir leur point de vue dans le cadre d'un procès ;
- ils ignoreront complètement la plainte, vous permettant ainsi de gagner par défaut ;
- ils prétendront que la notification n'a pas été faite correctement ; et/ou
- ils engageront (ou menaceront d'engager) une action reconventionnelle.

Vous trouverez ci-après quelques points qui pourront vous être utiles avant d'aller plus loin :

QUE SE PASSE-T-IL SI LE DÉFENDEUR TENTE DE NÉGOCIER UN RÈGLEMENT À L'AMIABLE ?

Même si vos premières tentatives de négocier un règlement à l'amiable n'ont pas été fructueuses, il peut être bon de prêter attention à ce que votre adversaire propose à ce stade.

Maintenant que le défendeur se rend compte que votre réclamation est valide et que vous êtes sérieux(se) quant à la poursuite de votre affaire devant le tribunal, il est possible que vous vous trouviez dans une situation plus avantageuse pour résoudre raisonnablement votre affaire sans procès. Reportez-vous aux informations présentées dans l'introduction sous le titre « 1ère étape - Essayez de résoudre le litige à l'amiable ». À ce stade, il se peut que votre adversaire accepte d'envisager une médiation.

QUE SE PASSE-T-IL SI LE DÉFENDEUR DÉPOSE UN AVIS D'INTENTION DE DÉFENDRE L'AFFAIRE ?

Si le défendeur dépose un avis d'intention de défendre l'affaire, le tribunal vous en avisera. L'avis d'intention de défendre l'affaire comprend un espace permettant au défendeur d'expliquer la raison pour laquelle il ou elle refuse de payer la somme que vous lui réclamez. Si le défendeur choisit d'indiquer une raison, l'avis que vous transmet le tribunal contiendra cette raison. Prenez note de la revendication du défendeur. Vous devez vous tenir prêt à expliquer au juge pourquoi l'argument du défendeur n'est pas valide. Assurez-vous de vous munir de vos pièces à conviction et preuves.

QUE SE PASSE-T-IL SI LE DÉFENDEUR NE FAIT AUCUN COMPTE DE LA PLAINTÉ ET ASSIGNATION ?

Si avez fait la demande d'un Affidavit judgment (décision délivrée sur la base d'une attestation) et que le défendeur ne répond pas à votre plainte, il est possible que vous ayez gain de cause sans avoir à comparaître devant le tribunal. Le tribunal vous enverra tout simplement un avis confirmant la date à laquelle le jugement a été enregistré, le montant adjugé et tous montants supplémentaires, notamment les frais de justice et intérêts, dont le défendeur devra s'acquitter.

Cependant, le juge peut conclure que vous n'avez pas présenté suffisamment de pièces afin de prouver votre version de l'affaire. Si le juge refuse de signer l'ordonnance, vous serez avisé d'une nouvelle date d'audience à laquelle vous devrez comparaître et présenter vos preuves. Si le défendeur ne se présente pas lors de la nouvelle date d'audience, la loi fédérale exige que le demandeur fournisse des informations portant sur le statut militaire du défendeur. Pour de plus amples informations, consultez la page 13 de cette brochure.

QUE SE PASSE-T-IL SI LE DÉFENDEUR PRÉTEND QUE LA NOTIFICATION N'A PAS ÉTÉ REÇUE ?

Les défendeurs ont deux possibilités s'ils souhaitent alléguer que la plainte et l'assignation ne leur ont pas été signifiées correctement : (1) déposer une demande avant le procès pour que l'affaire fasse l'objet d'un non-lieu en raison d'un vice de procédure dans la signification ; ou (2) présenter cet argument lors du procès. Dans les deux cas, si le procès est repoussé, il est possible que vous deviez signifier une nouvelle assignation au défendeur.

QUE SE PASSE-T-IL SI LE DÉFENDEUR DÉPOSE UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE ?

Parfois, les défendeurs répondent à une poursuite en justice en déposant leur propre plainte. Si cette plainte est déposée dans le cadre de la même action, ce qui serait normalement désigné comme la plainte du défendeur est alors appelé « demande reconventionnelle ».

Une demande reconventionnelle est tout simplement une façon pour le défendeur de déclarer : « Je ne vous dois aucune somme d'argent. Vous me devez de l'argent ». Vous devez toujours être prêt(e) à répondre à une demande reconventionnelle du défendeur. Pensez à toute preuve supplémentaire dont vous pouvez avoir besoin pour réfuter la demande reconventionnelle et prouver au juge que votre réclamation est juste.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN AVOCAT ?

Bien que vous ne soyez pas tenu(e) d'engager un avocat pour une réclamation de faible valeur, il pourra tout de même être bon d'en engager un. Par analogie, même si vous lisez un livre vous expliquant comment agrandir votre maison, il peut malgré tout être bon d'engager un maçon. Avec un projet aussi important, un échec pourrait avoir de lourdes conséquences. La plupart des gens font appel à un expert pour un travail d'une telle envergure, mais pourront tenter par eux-mêmes un projet de plus petite taille.

Il en va de même avec la loi. Pour décider si vous avez besoin ou non d'un avocat, vous devrez évaluer vos compétences à expliquer votre point de vue au juge ; votre niveau de compréhension des lois s'appliquant à votre cas ; le temps dont vous disposez pour effectuer les démarches administratives et mener les recherches nécessaires ; et les frais encourus si vous n'obtenez pas gain de cause.

Si le défendeur dépose une demande reconventionnelle réclamant quelques centaines voire quelques milliers de dollars, il peut rester avantageux de vous représenter vous-même, en particulier si les honoraires d'avocat sont supérieurs au montant de la réclamation. Cependant, à mesure que les chiffres augmentent, le risque devient plus grand. Dans le pire des cas, si le juge décide en faveur de la partie adverse dans le cadre de votre plainte et lui adjuge la totalité de la somme qu'il réclame, pouvez-vous vous permettre une telle perte ? Le cas échéant, vous pouvez considérer cette expérience comme une leçon et passer outre. Sinon, et si une perte risque d'avoir de lourdes conséquences, voire de vous ruiner ou de ruiner votre entreprise, demandez l'aide d'un avocat.

ÉTAPES SUIVANTES

Après avoir déposé votre demande d'indemnisation de faible valeur et alors que vous attendez votre date d'audience, le moment est venu de commencer à vous préparer pour le procès. Pour ce faire, vous devez préparer un plaidoyer d'introduction et de conclusion, sélectionner et préparer les témoins et organiser vos pièces à conviction et votre présentation.

N'hésitez pas à contacter le greffier du tribunal de première instance pour toutes questions au sujet des étapes suivantes ou pour tous renseignements portant sur cette brochure. Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles.

**CONTACTEZ
LE TRIBUNAL
DE PREMIÈRE
INSTANCE POUR
TOUTES QUESTIONS
SUPPLÉMENTAIRES.**

LISTE DE CONTRÔLE

La liste de contrôle suivante est fournie à titre d'information, pour vous aider à suivre les progrès réalisés tout au long de votre affaire. Les numéros de page se rapportent aux paragraphes contenant de plus amples informations sur certains aspects particuliers des demandes d'indemnisation de faible valeur.

Réclamation de faible valeur déposée auprès du tribunal de première instance (voir p. 5) :

N° de l'affaire : _____

Date/heure de l'audience : _____

Lieu de l'audience : _____

Plainte signifiée au défendeur (voir p. 9):

Par le tribunal :

Shérif/agent de police

Courrier recommandé

Moi-même :

Courrier recommandé

Société privée de signification

Motif de la plainte :

Signifiée à : _____

Preuve de la signification déposée au tribunal le (voir p. 15)

Retour sans aucune signification : _____

Raison : _____

Reconduction de l'assignation demandée le (voir p. 15) _____

Par le tribunal :

Shérif/agent de police Courrier recommandé

Courrier recommandé Société privée de signification

Preuve de la signification déposée au tribunal le (voir p.15) _____

Avis d'intention de défendre l'affaire déposé le (voir p. 17) _____

Réponse du défendeur (see p. 16) _____

Nom et adresse de l'avocat du défendeur :

Pour de plus amples informations sur les demandes d'indemnisation de faible valeur et les procédures du tribunal de première instance, veuillez contacter un greffier au tribunal de première instance du Maryland le plus proche.

Les Règles de procédure et le Code de l'État du Maryland, ainsi que les pages Internet du tribunal de première instance, sont accessibles par l'intermédiaire du site Internet du système judiciaire au lien suivant :

 mdcourts.gov

La mission du tribunal de première instance du Maryland consiste à fournir une justice équitable et juste pour toutes les parties impliquées dans un litige et comparissant devant ce tribunal.

Les informations contenues dans la présente brochure font l'objet de révisions imprévues et non annoncées. Toute reproduction du présent document doit être autorisée par le bureau du greffier en chef du tribunal de première instance du Maryland.